

E-JOURNAL @BUSINESSGRANDLYON

Mai 2002 - N°2 -



DRIRE
Rhône-Alpes

La DRIRE est à la fois un acteur régional, par ses activités de contrôle (notamment des installations classées industrielles et des véhicules), et un acteur de la promotion du développement économique.

« Accompagner les entreprises dans leur projet de développement »

Dans son action d'accompagnement du développement économique industriel, la DRIRE s'attache premièrement à connaître et comprendre le tissu industriel et son évolution, deuxièmement à structurer, animer l'environnement de l'entreprise et conduire des actions collectives, et troisièmement à accompagner les entreprises dans leurs projets individuels de développement sur leurs aspects technologiques, au moyen d'aides financières en particulier.

« Les TIC 20% de la croissance globale »

Les TIC représentent environ 6% du PIB mais comptent pour près de 20% de la croissance globale de l'économie. La diffusion des TIC est donc un important facteur de développement économique et de croissance de la richesse nationale.

« Internet, un outil au service des problématiques d'entreprises »

L'utilisation des TIC permet de développer les échanges, d'améliorer les relations clients/fournisseurs et les relations de partenariat, d'accéder à de nouveaux marchés, de nouveaux clients et de nouvelles fonctionnalités. La France dispose de sérieux atouts dans le domaine des TIC. Riche d'un fort potentiel en matière de R&D avec l'INRIA et France Télécom R&D notamment, elle occupe une place prépondérante sur plusieurs marchés des TIC, plus



particulièrement là où la création joue un rôle moteur. Au pays de Descartes, la "French Touch" s'exporte de plus en plus.

« Favoriser l'appropriation des technologies »

Parmi les priorités d'actions confiées aux DRIRE par le Secrétariat d'État à l'Industrie, aux PME, au Commerce et à l'Artisanat pour 2002 figure notamment la diffusion d'Internet et des technologies de l'information et de la communication (TIC), avec comme axe de développement l'appropriation par les PMI des TIC et l'amélioration de l'offre de service aux entreprises.

« Rhône-Alpes, première région informatique française »

La région Rhône Alpes se classe en première position dans les secteurs de la micro-électronique et des équipements électriques et électroniques, elle est parmi les premières régions informatiques françaises et constitue un nœud du réseau Internet mondial.

« Les actions collectives pour développer la compétitivité des PME-PMI »

Compte tenu de ces spécificités, et plus généralement de la richesse du tissu industriel rhônalpin, cette priorité nationale est également une priorité pour la région. Aussi la DRIRE Rhône Alpes s'attache à agir pour la diffusion des TIC au sein du tissu industriel des PME-PMI en tant qu'axe fort du développement de la compétitivité des entreprises. Le soutien de l'action collective @BusinessGrandLyon, portée par CEFORALP et financée par l'Europe, l'État (DRIRE DRTEFP) et le Grand Lyon, s'insère dans ce programme d'actions.

« @businessGrandLyon, une démarche pour réussir l'introduction des TIC »

Dans le cadre de ce programme les entreprises participantes bénéficient d'un accompagnement, avec un diagnostic stratégique, se perfectionnent dans l'utilisation d'une nouvelle technologie, échangent entre elles, tant sous l'aspect commercial qu'en ce qui concerne les bonnes pratiques.

Suite page 4....

Programmes collectifs : gardez une longueur d'avance !

Les PME sont aujourd'hui condamnées à intégrer rapidement de nouvelles démarches pour améliorer leur compétitivité (la mise en œuvre éclairée et rationnelle des TIC en fait aujourd'hui partie) et garder ainsi en permanence une longueur d'avance sur leurs principaux concurrents. Cependant, plus ces démarches sont innovantes, plus les risques encourus sont importants. En particulier, lorsqu'e-

leur introduction dans l'entreprise est mal maîtrisée ou lorsque les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des moyens financiers et humains mobilisés. Une solution existe néanmoins pour minimiser ces risques ou, tout au moins, en mesurer plus facilement les conséquences : participer à des programmes collectifs expérimentaux. Ceux-ci offrent de multiples

avantages comme un accompagnement neutre et objectif d'un organisme indépendant, l'intervention de prestataires sélectionnés, et, bien entendu, une aide financière des Pouvoirs Publics. Ces programmes collectifs favorisent, en outre, les échanges d'informations et la mise en commun de bonnes pratiques entre les différentes entreprises participantes.

Ils sont synonymes d'émulation, et permettent de comparer plus facilement les résultats atteints. Ils sont enfin un bon moyen pour les PME d'apprendre à mieux percevoir toute l'utilité de faire appel à des compétences extérieures, tout en restant dans un cadre formalisé et contrôlé.

Daniel Chabbert
Chargé de mission
Pôle Productique Rhône-Alpes

LA FORMATION : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

La formation, outil de la démarche, a commencé pour le groupe 1. Plus de 110 personnes ont suivi au moins un module.

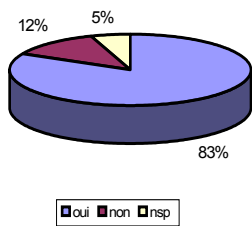
La formation se veut être l'outil au service des plans d'actions. Sensibiliser, informer, acquérir de nouvelles compétences, tels sont les buts des modules proposés.

Au delà des enjeux pédagogiques, les formations sont un lieu de rencontres et d'échanges entre les entreprises.

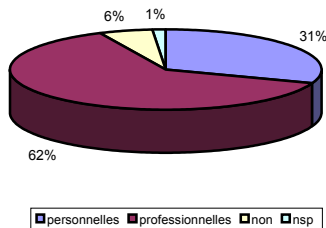
Les formations privilégient l'apport pratique pour une mise en œuvre immédiate et efficace en entreprise.

Les modules à venir : le référencement, Windev, les outils de la gestion de fichiers, stratégie de développement intranet, la gestion de la relation client

La formation a-t-elle fourni des outils pratiques ?



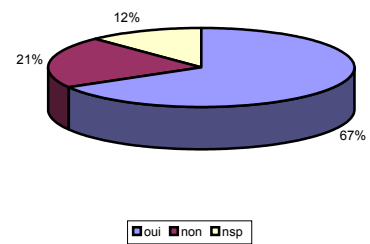
La formation a-t-elle fait naître de nouvelles exigences ?



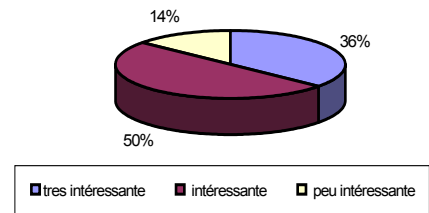
"Les formations dans le cadre de l'action @business nous permettent une ouverture sur les différents avantages et inconvénients de l'outil Internet. L'approche des problèmes de sécurisation, de la veille technologique, du droit lié à Internet... autant de sujets divers mais intimement liés qui nous encouragent à persévérer avec sérénité dans cette voie."

C.Tamburini AIP

Faut-il approfondir la formation ?



En conclusion, la formation a été ?



Chiffres clés des entreprises des 2 groupes :

CA MOYEN

8 Millions d'Euros

CA CONSOLIDÉ

154 Millions d'Euros

EFFECTIF MOYEN

56 salariés

EFFECTIF CONSOLIDÉ

1064 personnes

LES PLANS D' ACTIONS DU GROUPE 1

Sur les 10 entreprises du groupe 1 :

- 6 travaillent sur la relation clients
- 3 travaillent sur les processus internes
- 1 travaille sur la relation fournisseurs

Les objectifs des plans d'actions :

- **Sur la relation clients :**
 - o Développer le chiffre d'affaires à l'export
 - o Lisser l'activité commerciale
 - o Accroître le chiffre d'affaires en ligne
 - o Intégrer dans l'offre commerciale un nouveau segment d'activité
 - o Améliorer l'image de la société sur un secteur d'activité
 - o Créer un nouveau canal de distribution
- **Sur les processus internes**
 - o Optimiser le délais de réactivité
 - o Optimiser le processus documentaire en interne
 - o Partager les connaissances techniques avec le personnel nomade
- **Sur la relation fournisseurs**
 - o Améliorer la gestion de l'information entre les fournisseurs et la production

LES ENTREPRISES DU GROUPE 2

Nom de l'entreprise	Activité	Nom du responsable
CN Industries	Réalisation de logiciels de CFAO	Mr Laffret
Coating Industrie	Revêtements bio-médicaux sur implants orthopédiques et dentaires	Mr Vandevelde
Financière d' Européenne D'Eviers	Fabrication d'éviers, cuisinette et robinetterie	Mr Barrata
Création Guy Dubouis	Fabrication de vêtements prêt à porter féminin	Mr Martin
LCS	Logistique de proximité et missions de confiance	Mr Du Marais
LM Réalisations	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques	Mr Mossaz
Novopac	Fabrication d'emballages plastiques thermoformés	Mr Rouget
Salaisons Michel Ogier	Fabrication de saucissons secs et à cuire	Mr Ogier
SERT Métal	Fabrication de produits et systèmes pour le contrôle de la coulée des métaux	Mr Simonie



Le second séminaire dirigeants a eu lieu le 12 avril dernier

LA CCI DE LYON

Atteindre de nouveaux marchés et développer son activité grâce à Internet, accélérer et multiplier les échanges avec ses clients, prendre sa place dans un contexte international, gagner en mobilité et accéder à de nouvelles formes de travail. L'impact des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur les produits ou les processus des entreprises quelle que soit leur taille constitue une fabuleuse clé de développement et de compétitivité...Encore faut-il comprendre et maîtriser les outils, les concepts et les usages !

La Chambre de Commerce et



d'Industrie de Lyon, grâce à l'équipe des 3 conseils qui composent son pôle NTIC, informe et assiste les entreprises dans leur projet NTIC au travers de réunions d'informations et de rendez-vous personnalisés ; parallèlement, elle identifie les prestataires du secteur des NTIC.

Notre mission est de favoriser une bonne intégration des NTIC dans l'entreprise et de mettre en évidence les facteurs clés de succès et les méthodologies.

C'est pourquoi, la démarche @businessGrandLyon nous a séduit par son approche fondée sur un processus de qualité : sensibilisation des chefs d'entreprises, formation pour l'ensemble des personnes concernées dans l'entreprise sur les différents thèmes que soulève un projet NTIC (terminologie, technologies, concepts, outils pratiques..) et accompagnement par un spécialiste du domaine au sein de l'entreprise.

Les 20 PME qui suivent ce programme vont relever un beau challenge en ayant la chance d'être préparées et assistées par CEFORALP.

M. Spizzi
Chargée de Mission TIC

« Favoriser une bonne intégration des NTIC dans l'entreprise et mettre en évidence les facteurs clés de succès et les méthodologies. »

La version 2 du guide de diagnostic est téléchargeable sur notre site :

<http://www.ceforalp.com/@-business/index.html>



Architectes de votre compétitivité

Ceforalp 66 avenue Jean Mermoz
BP 8048 69351 Lyon Cedex 08

Téléphone : 04 78 77 05 55
Télécopie : 04 78 77 04 78
ebusinessgrandlyon@ceforalp.com



Communauté Européenne
Fond social Européen



LE MOT DU CHEF DE PROJET

L'action collective est le cœur de la démarche @BusinessGrandLyon. Favoriser les échanges, créer une dynamique de groupe, diffuser des informations pertinentes est un des rôles de CEFORALP.

Dans cette optique, nous organisons le **Mercredi 22 Mai 2002** de 17h à 19h une rencontre dirigeants intitulée : **Avoir un projet « e » et le financer.**

Cette rencontre à trois objectifs :



- Vous présenter les financements publics de la DRIRE en faveur des PME
- Vous donner quelques clés du management de l'introduction des NTIC
*Faut-il donner un accès Internet à tous les collaborateurs ?
Faut-il définir une adresse e-mail par employé ?
Comment manager l'utilisation de cet outil ?*
- Enfin, le cocktail de clôture sera l'occasion de faire connaissance avec l'autre groupe d'entreprises et favoriser les synergies entre les PME.

Nous allons développer les activités du club dirigeants au rythme d'une rencontre par mois. Nous sommes à votre écoute pour les thèmes que vous souhaitez aborder.

« Internet un outil au service de la stratégie de l'entreprise, @BusinessGrandLyon une démarche au service de la réussite de l'intégration de cet outil »

LE MOT DE LA DRIRE SUITE

@BusinessGrandLyon permet notamment d'accompagner les PME-PMI dans le développement de leur usage des TIC ; il s'agit de la mise en œuvre d'une action expérimentale sur une cible d'entreprises afin de tester une méthodologie et des outils destinés à permettre l'introduction des TIC dans les entreprises.

De façon générale la conduite de telles actions collectives permet d'agir sur l'environnement des entreprises, tant en ce qui concerne leur cadre d'action que les relations qu'elles peuvent nouer à cette occasion.

Cette action sur l'environnement des entreprises est développée par la DRIRE au travers de son travail en réseau avec ses différents partenaires, dans le cadre de la mise en place et de l'animation du réseau des pôles et agences régionaux qu'elle finance également, ou par le moyen du développement d'actions expérimentales, telle @BusinessGrandLyon.

Concernant le réseau des pôles et agences, on peut citer, dans le domaine des TIC, l'Agence du Numérique (ARN) à Grenoble, l'ARATEM à Valence et le Pôle Productique (PPRA) à Saint Etienne. La DRIRE intervient également au travers du développement de réseaux thématiques.

De façon générale pour chacune des thématiques suivies la DRIRE s'attache à développer une démarche cohérente et transversale.

Par exemple, concernant les TIC, dans chacune des actions collectives accompagnées par la DRIRE, que ce soient des actions d'animation du territoire ou de diffusion, nous nous attachons à introduire un volet TIC.

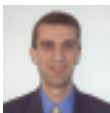
En outre, dans le domaine des TIC toujours, par souci de cohérence et considérant les nombreux projets qui émergent, au vu des résultats de l'expérience du Cybersite de Saint Etienne, l'État et ses partenaires, Région et Grand Lyon en particulier, ont décidé de soutenir un réseau regroupant les cybersites de Rhône-Alpes, réseau qui capitalise les résultats de cette expérience et qui bénéficie des ressources mutualisées (outils communs, formalisation des bonnes pratiques identifiées, réseau d'experts, animation, partage de ressources) gérées par l'ARN qui en a reçu mission de la part de ses financeurs .

L'expérience @BusinessGrandLyon, par son exemplarité, pourrait, si les partenaires en région le désirent, conduire à une telle généralisation à l'échelle de Rhône-Alpes.

L'introduction des TIC dans les PME industrielles est un facteur puissant d'amélioration globale de leur compétitivité : il ne s'arrête pas à la seule maîtrise de l'outil Internet ; au delà de la simple intégration du commerce électronique dans ses logiques de fonctionnement il s'agit, par l'appropriation des TIC, de maîtriser ces nouveaux outils, tant dans les relations internes à l'entreprise et notamment son système d'information que dans les relations de l'entreprise avec ses partenaires.

Gérald GOUBAULT de BRUGIERE
Chargé de mission TIC

Une équipe à votre service



Lionel Poinot
Chef de projet



Frédéric Bellotti
Chargé de mission

Cette publication est le journal interne du programme @businessGrandLyon , édité par CEFORALP.
Responsable de publication : L. Poinot
Réalisation : Diazophot
© CEFORALP 2002
Reproduction interdite sans l'accord écrit de CEFORALP.
Publication gratuite